



Location de maison en tant que proprietaire

Par **nadia123**, le 17/12/2012 à 13:20

Bonjour,je suis proprietaire d'une maison,je suis chomeuse et je desirerais savoir si je peux louer une partie(1 ou 2 pieces)de la maison a une personne egalement au chomage sans perdre mes droits...merci.

Par **amajuris**, le 17/12/2012 à 13:25

bjr,
difficile de répondre à votre question sans connaître votre situation exacte.
si vous louez, vous devrez signalé ce changement de situation aux services concernés en particulier les loyers sont à déclarer comme des revenus.
cdt

Par **Lag0**, le 17/12/2012 à 13:32

Effectivement, il faudrait savoir de quels droits vous parlez.
Si c'est vos allocations chômage, pas de problème...